

<p style="text-align: center;"><b>CONSEIL MUNICIPAL</b> <b>Compte rendu de la session ordinaire du 15 avril 2016</b></p>
--

**Présents :** M. Guillaume PAQUIER, Mme Nathalie TALPIN, M. Albert THEVENET, Mmes Nathalie PAGNIER, Véronique BAILLY, Véronique VACHER, MM. Lionel GONNEAUD, Guillaume GUYARD, Mme Séverine COMPARET, MM. Mathieu AUXOUX, Dominique NEANT, Eric BOUDOT, Jean-Pierre GOUDIER.

**Absent(s) représenté(s) :** Mme Claudette GRIVIAUD, pouvoir à M. Albert THEVENET  
M. Serge POTIER, pouvoir à Mme Nathalie TALPIN

**Secrétaire de séance :** Mme Nathalie TALPIN

M. PAQUIER ouvre la séance, et Mme Nathalie PAGNIER donne lecture du compte rendu de la session du 31 mars 2016 qui est adopté à l'unanimité.

Le Maire demande l'autorisation d'ajouter un point supplémentaire à l'ordre du jour :

- demande de subvention exceptionnelle ADPA

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents accepte la demande.

Le Maire informe le Conseil Municipal que :

- la CNRACL demande un complément d'informations médicales pour le dossier de mise en retraite pour invalidité de Mme Lagarde

- la consultation pour les travaux de voirie 2016 a été lancée. Les réponses sont attendues pour le 26 avril.

### **TAUX D'IMPOSITION 2016**

Comme décidé au cours de la dernière réunion, le Conseil Municipal maintient les taux d'imposition identiques à 2015

TH	17,99 %	TFNB	34,18 %
TFB	12,37 %	CFE	19,33 %

Le produit fiscal attendu est de 206 630 € mais ce montant reste à confirmer.

### **BUDGETS PRIMITIFS 2016**

➤ **Commune** : après avoir entendu les propositions du Maire, le Conseil Municipal vote à l'unanimité le budget équilibré à la somme de 679 946 € à la section de fonctionnement et 259 480 € à la section d'investissement.

➤ **Assainissement** : après avoir entendu les propositions du Maire, le Conseil Municipal vote également à l'unanimité ce budget primitif. Il s'équilibre à la somme de 20 532 € à la section de fonctionnement et 101 537 € pour l'investissement.

### **ENTRETIEN CHEMIN RURAL DU BEAU MIDI A LA CROIX DU JAULT**

Le Conseil Municipal accepte le projet de convention, établi avec le Maire d'Issy l'Evêque dans le but de régler l'entretien du chemin dit du "Beau Midi à La Croix du Jault", mitoyen sur toute sa longueur. Chaque commune sera chargée de l'entretien sur environ 700 m.

### **SUBVENTION EXCEPTIONNELLE ADPA**

Le Conseil Municipal prend connaissance du courrier de l'ADPA sollicitant une subvention exceptionnelle, entend l'avis de la commission des finances et se prononce défavorablement.

### **QUESTIONS DIVERSES**

Le Conseil Municipal prend connaissance :

- d'un courrier de la Croix Rouge qui informe la population d'une campagne de sensibilisation à domicile du 2 au 28 mai sur la commune.

Extrait conforme à l'original,  
Le Maire,